

DES PRIMO-ACCÉDANTS EN FORCE, MAIS AVEC UN POUVOIR D'ACHAT QUI S'ÉRODE

À partir des prêts signés en août, Cafpi analyse le profil de sa clientèle. Le retour des primo-accédants est définitivement acté, ils représentaient en août 56 % sa clientèle.

« Si cette proportion est une bonne nouvelle, il est pourtant inquiétant de constater que, de mois en mois, les primo-accédants empruntent moins et sur de plus longues durées, précise Philippe Taboret, Directeur Général Adjoint de Cafpi. Une telle situation ne sera pas tenable longtemps. »



PRIMO-ACCÉDANTS

Si les primo accédants sont de retour, leur pouvoir d'achat immobilier semble en berne.

Alors qu'ils empruntaient 208 150 € sur 236 mois en juillet, leur montant moyen d'emprunt tombe à 197 526 € sur 238 mois en août.

Leur effort consenti pour emprunter tombe à 4,37 années de revenus contre 4,76 années le mois précédent, signe que les populations les plus modestes disparaissent de la clientèle de primo-accédants.



ACCÉDANTS

De leur côté, les accédants connaissent une situation analogue, mais dans une moindre mesure.

Ils ont emprunté en moyenne 213 731 € sur 195 mois en août contre 214 254 € sur 191 mois en juillet, avec pour conséquence une hausse de leur effort, à 4,97 années de revenus, contre 4,77 il y a un mois.

197 526 €

EMPRUNT

213 731 €

4,37 années de revenus

ACQUISITION

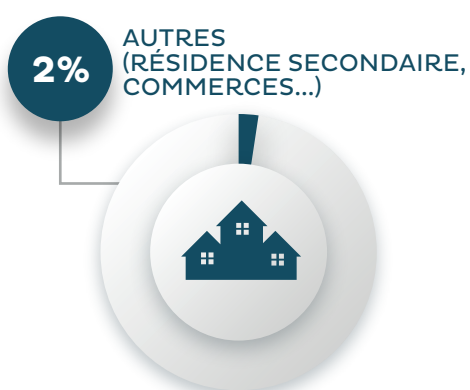
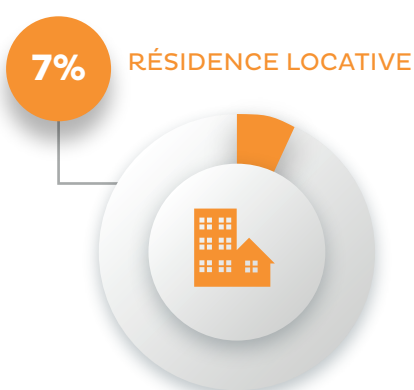
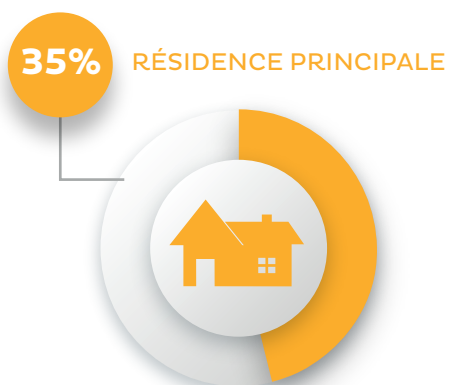
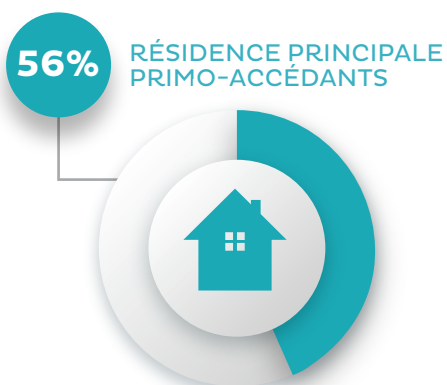
4,97 années de revenus

83,25%

ACHAT DANS L'ANCIEN

82,55 %

• • • RÉPARTITION DES ACQUÉREURS • • •



• • • MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS • • •



208 150 € / 236 MOIS	JUILLET 2017
197 526 € / 238 MOIS	AOÛT 2017
194 966 € / 233 MOIS	AOÛT 2016

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS EST DE **197 526 €** SUR 238 MOIS.



JUILLET 2017	214 254 € / 191 MOIS
AOÛT 2017	213 731 € / 195 MOIS
AOÛT 2016	200 039 € / 185 MOIS

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES ACCÉDANTS EST DE **213 731 €** SUR 195 MOIS.

ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS

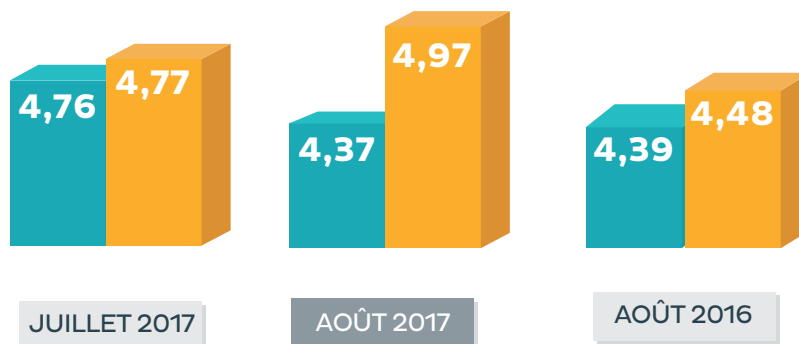
LES CHIFFRES DU MOIS D'AOÛT



Le prix du bien représente **4,37 années** de revenus pour un primo-accédant.



Pour un accédant, le prix du bien représente **4,97 années** de revenus.



ACQUISITION DANS L'ANCIEN



PRIMO-ACCÉDANTS

84,01 %

JUILLET 2017

83,25 %

AOÛT 2017

85,60 %

AOÛT 2016

83,25 % DES PRIMO-ACCÉDANTS ONT ACHÈTÉS DANS L'ANCIEN.



ACCÉDANTS

JUILLET 2017

86,46 %

AOÛT 2017

82,55 %

AOÛT 2016

86,55 %

POUR LES ACCÉDANTS, CE CHIFFRE EST PORTÉ À 82,55 %.

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM et le Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2016, CAFPI a finalisé 41 000 dossiers, pour 8 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est également présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées ; www.cafpi-assurances.fr pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits dont Philippe Taboret est l'actuel Président) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr). Sous l'impulsion de son nouveau Président, Laurent Desmas, CAFPI se fixe pour objectif de devenir la référence Crédit en France.



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
 Carol Galivel / Julien Michon
 Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
 21 - 23 rue Klocl - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
 Directeur Général Adjoint
 Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
 28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr

CAFPI %
 N°1 des Courtiers

ACQUISITION SEPTEMBRE 2017

© CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées » CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr - S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 572 500 euros SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 48278570 Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Document réservé aux professionnels.